

Container Label

GROUPE 21 FONGICIDE

FONGICIDE AGRICOLE RANMAN® 400SC

COMMERCIAL

SUSPENSION

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE : Cyazofamide 34,5 %

Contient 400 grammes de cyazofamide par litre

Ce produit contient le 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,015% à titre d'agent de conservation

OU

Ce produit contient de la 2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol at 0,007%

et

5-Chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one at 0,00067%

et

2-Methyl-4-isothiazolin-3-one at 0,00022% à titre d'agent de conservation.

N° D'HOMOLOGATION : 30716 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 500 ml à 200 litres

Régistrant
ISK Biosciences Corporation
7470 Auburn Road, Suite A
Concord, Ohio
44077
USA
1-877-706-4640

Distribué par:
Belchim Crop Protection
104 Cooper Drive, Unit 3
Guelph, ON
N1C 0A4
Canada
866-613-3336

RANMAN est une marque déposée d'Ishihara Sangyo Kaisha, Ltée
SYLGARD est une marque de fabrique déposée de Dow Corning Corporation

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NE DOIT PAS être ingéré. Nocif en cas d'ingestion.

Éviter le contact avec les yeux.

Éviter le contact prolongé avec la peau. Laver à fond les parties exposées de la peau avec de l'eau tiède et du savon après la manipulation ou l'utilisation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Éviter d'inhaler les brouillards de pulvérisation.

Lors du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations : le travailleur doit porter une chemise à manches longues, un pantalon long, ainsi que des gants et lunettes de protection résistant aux produits chimiques.

Lors de l'application : le travailleur doit porter une chemise à manches longues et un pantalon long.

Ne pas entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans les aires traitées pendant le délai de sécurité de 12 heures.

Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non-ciblés.

Appliquer uniquement si le risque d'entraînement vers des zones d'habitation ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires de loisirs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température, du matériel d'épandage et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

Entreposage des pesticides : entreposer le produit dans son contenant d'origine dans un endroit sec et sécuritaire, séparé des autres pesticides, des engrais, des aliments pour humains et animaux.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'urgence : Appeler au 1 (888) 484-7546.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale/territoriale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territorial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

FONGICIDE AGRICOLE RANMAN® 400SC

COMMERCIAL

SUSPENSION

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

GARANTIE : Cyazofamide 34,5 %

Contient 400 grammes de cyazofamide par litre

Ce produit contient le 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,015% à titre d'agent de conservation

OU

Ce produit contient de la 2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol at 0,007%

et

5-Chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one at 0,00067%

et

2-Methyl-4-isothiazolin-3-one at 0,00022% à titre d'agent de conservation.

N° D'HOMOLOGATION : 30716 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net : 500 ml à 200 litres

Régistrant
ISK Biosciences Corporation
7470 Auburn Road, Suite A
Concord, Ohio
44077
USA
1-877-706-4640

Distribué par:
Belchim Crop Protection
104 Cooper Drive, Unit 3
Guelph, ON
N1C 0A4
Canada
866-613-3336

RANMAN est une marque déposée d'Ishihara Sangyo Kaisha, Ltée
SYLGARD est une marque de fabrique déposée de Dow Corning Corporation

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

NE DOIT PAS être ingéré. Nocif en cas d'ingestion.

Éviter le contact avec les yeux.

Éviter le contact prolongé avec la peau. Laver à fond les parties exposées de la peau avec de l'eau tiède et du savon après la manipulation ou l'utilisation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Éviter d'inhaler les brouillards de pulvérisation.

Lors du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations : le travailleur doit porter une chemise à manches longues, un pantalon long, ainsi que des gants et lunettes de protection résistant aux produits chimiques.

Lors de l'application : le travailleur doit porter une chemise à manches longues et un pantalon long.

Ne pas entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans les aires traitées pendant le délai de sécurité de 12 heures.

Appliquer uniquement si le risque d'entraînement vers des zones d'habitation ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires de loisirs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température, du matériel d'épandage et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

Entreposage des pesticides : entreposer le produit dans son contenant d'origine dans un endroit sec et sécuritaire, séparé des autres pesticides, des engrais, des aliments pour humains et animaux.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non-ciblés. Observer les zones tampons de pulvérisation précisées sous MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter l'application sur des endroits ayant une pente modérée à forte, des sols compactés ou argileux.

Ne pas appliquer ce produit lorsque des pluies intenses sont prévues.

La contamination de milieux aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'établissement d'une bande de végétation entre le secteur traité et la limite du plan d'eau.

MODE D'EMPLOI

On peut utiliser efficacement le **fongicide agricole Ranman 400SC** lors de la pulvérisation de solutions diluées. Un bon recouvrement uniforme est essentiel pour la suppression des maladies.

NOTA : Retourner lentement le contenant plusieurs fois pour assurer l'uniformité du mélange.

Les doses figurant sur cette étiquette indiquent les litres de **fongicide agricole Ranman 400SC** par hectare. Appliquer le **fongicide agricole Ranman 400SC** dans un volume suffisant d'eau pour recouvrir le feuillage. Le volume de pulvérisation à utiliser varie selon la croissance des plantes et se situera entre 200 et 600 litres par hectare. Pour toute application foliaire, **fongicide agricole Ranman 400SC** doit être mélangé dans une cuve de pulvérisateur avec un surfactant non ionique ou organosilicié (comme le Sylgard OFX-0309) selon les recommandations indiquées sur l'étiquette du fabricant.

La quantité requise de **fongicide agricole Ranman 400SC** doit être ajoutée lentement dans le réservoir de pulvérisation lors du remplissage. Laisser fonctionner l'agitateur lors du remplissage du réservoir de pulvérisation et des opérations de pulvérisation.

MÉLANGE EN CUVE ET COMPATIBILITÉ

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Ranman 400SC est généralement compatible avec d'autres fongicides, insecticides, engrais et produits à base d'oligo-éléments à condition que suffisamment d'eau libre soit disponible pour la dispersion de tous les produits mélangés en cuve. Cependant, la compatibilité physique de ce produit avec les partenaires de mélange en réservoir doit être évaluée avant utilisation. Effectuez un essai en bocal avec le(s) produit(s) de mélange en réservoir prévu(s) avant la préparation de grands volumes. Utiliser la procédure suivante : 1) Verser les proportions recommandées des produits dans un récipient d'eau approprié, 2) Bien mélanger et 3) Laisser reposer 5 minutes. Si la combinaison reste mélangée ou peut être remélangée facilement, elle est considérée comme physiquement compatible. Toute incompatibilité physique dans le test en pot indique que **Ranman 400SC** ne doit pas être utilisé dans le mélange en réservoir. Étant donné que toutes les variétés de cultures n'ont pas été testées avec toutes les combinaisons de mélanges en réservoir possibles, la combinaison doit également être testée pour la sécurité des cultures sur une petite partie de la culture afin de s'assurer qu'il n'y aura pas de phytotoxicité.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec ISK Biosciences Corporation au 1-877-706-4640 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

MODE D'EMPLOI : ÉPANDAGE AÉRIEN

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont

indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés ou un système GPS.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-877-706-4640. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial/territorial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

Volume de pulvérisation aérienne : appliquer le taux recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 50 litres par hectare.

Lutte intégrée

Bien que le **fongicide agricole Ranman 400SC** possède une activité systémique limitée, on devrait le traiter comme un fongicide préventif et l'appliquer avant que la maladie n'atteigne la récolte. Le **fongicide agricole Ranman 400SC** est recommandé pour être utilisé dans le cadre d'un programme de lutte intégrée, qui peut comprendre l'utilisation de variétés végétales résistantes aux maladies, des pratiques agronomiques, une rotation des cultures, des agents biologiques de la

suppression des maladies, du dépistage des parasites, et des systèmes de prévisions des maladies qui ciblent la prévention des dommages économiques causés par les parasites. On devrait utiliser les pratiques reconnues pour réduire le développement des maladies. Consulter les responsables agricoles provinciaux pour connaître d'autres stratégies de lutte intégrée établies dans votre secteur. Le **fongicide agricole Ranman 400SC** peut être utilisé au cours de programmes de prévision des maladies qui recommandent à quel moment procéder à l'application selon les facteurs environnementaux qui favorisent le développement des maladies.

Gestion de la résistance

Aux fins de la gestions de la résistance, veuillez noter que le **fongicide agricole Ranman 400SC** contient un fongicide du groupe 21. Toute population fongique peut renfermer des organismes naturellement résistants au **fongicide agricole Ranman 400SC** et à d'autres fongicides du groupe 21. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le **fongicide agricole Ranman 400SC** ou les fongicides du même groupe 21 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- **NE PAS FAIRE** d'applications séquentielles de **fongicide agricole Ranman 400SC** ou d'autres fongicides du même groupe. Après une application, alterner le **fongicide agricole Ranman 400SC** avec au moins une application de fongicide possédant un mode d'action différent pour éliminer la maladie.
- Ne pas dépasser le nombre total d'applications de **fongicide agricole Ranman 400SC** par saison par culture tel que mentionné dans la partie « Mode d'emploi » de l'étiquette.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser le **fongicide agricole Ranman 400SC** dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer ISK Biosciences Corporation en présence d'une baisse possible de sensibilité à **fongicide agricole Ranman 400SC** chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas

augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.

- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à ISK Biosciences Corporation, au 1-877-706-4640.

Étant donné que les organismes pathogènes se distinguent dans leur potentiel de développer de la résistance aux fongicides, suivre les directives soulignées dans la partie « Mode d'emploi » de cette étiquette pour des stratégies précises de gestion de la résistance. Consulter les responsables agricoles provinciaux pour des conseils concernant le bon usage de **fongicide agricole Ranman 400SC** dans des programmes visant à minimiser la résistance aux maladies.

<i>Culture</i>	<i>Maladies</i>	<i>Taux/Hectare (Produit)</i>	<i>Directives</i>
Pomme de terre	Mildiou (<i>Phytophthora infestans</i>)	<p><u>Sol :</u> 0,1 à 0,2 L dans 200 à 600 L d'eau par hectare</p> <p><u>Aérienne:</u> 0,1 à 0,2 L dans minimum de 50 L d'eau par hectare</p>	<p>Gestion de la résistance : NE PAS appliquer le fongicide agricole Ranman 400SC plus de six fois par culture par année. NE PAS FAIRE d'applications séquentielles de fongicide agricole Ranman 400SC ou d'autres fongicides du même groupe. Après une application, alterner le fongicide agricole Ranman 400SC avec au moins une application de fongicide possédant un mode d'action différent pour éliminer le mildiou.</p> <p>Directives d'application: Pour supprimer le mildiou, faire des applications de fongicide agricole Ranman 400SC dans un horaire de 7 jours commençant lorsque les systèmes d'avertissement prévoient des périodes d'infection, généralement une fois que les parties aériennes des plants se touchent sur le rang ou lorsque les conditions sont favorables au développement des maladies. Utiliser la dose la plus faible (0,1 L de produit/ha) pour des applications préventives ou une très basse fréquence de la maladie; augmenter la dose au fur et à mesure de la hausse de fréquence de la maladie ou du développement de la culture, jusqu'à la dose maximale (0,2 L de produit/ha). Pour l'élimination du mildiou des tubercules, s'assurer que les 2 à 3 dernières applications de fongicide agricole Ranman 400SC avant l'aridisation sont faites à la dose maximale (0,2 L de produit/ha) en suivant les pratiques de gestion de la résistance.</p> <p>Le fongicide agricole Ranman 400SC doit être mélangé dans une cuve de pulvérisateur avec un surfactant non ionique ou organosilicié (comme le Sylgard OFX-0309) selon les recommandations indiquées sur l'étiquette du fabricant. Le volume de pulvérisation applicable varie selon le niveau de</p>

			<p>croissance des plantes et se situe entre 200 et 600 litres par hectare pour les applications au sol et un minimum de 50 litres par hectare pour les applications aériennes.</p> <p>NE PAS appliquer dans les 7 jours précédant la récolte.</p> <p>On doit observer un délai de 30 jours pour les nouvelles plantations.</p>
--	--	--	--

Application avec pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttes plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application aérienne: **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieur à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Réduire la dérive causée par la turbulence créée en bouts d'ailes de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure de l'aile ou du rotor.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Zones tampons de pulvérisation

AUCUNE ZONE TAMPON DE PULVÉRISATION N'EST REQUISE lorsque les méthodes et équipements de pulvérisation suivants sont employés : pulvérisateur manuel ou à dos et traitement localisé.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe du produit et la section la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les herbages, les secteurs forestiers, les brise-vent, les boisés, les haies, les pâturages aménagés, les grands pâturages libres et la végétation arbustive), ainsi que des habitats aquatiques (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les ravins, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages), et les habitats estuarien/marin.

Méthode d'application	Culture	Dimensions de la zone tampon de pulvérisation requise (mètres) pour la protection de:		
		Habitat d'eau douce d'une profondeur de:	Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de:	Habitats terrestres

			Moins d'un metre	Plus d'un metre	Moins d'un metre	Plus d'un metre	
Pulvérisation Terrestre	Pomme de terre		1	0	1	1	1
Pulvérisation aérienne	Pomme de terre	Voilure fixe	1	0	1	1	20
		Voilure tournante	1	0	1	1	15

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'urgence : Appeler au 1 (888) 484-7546.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à

- pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale/territoriale.
 3. Rendre le contenant inutilisable.
 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.
 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territorial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.